

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL

Allemagne



Berlin, l'histoire mouvementée d'une capitale au XXe siècle

De la République de Weimar à la chute du mur

Du 21 août au 25 août 2026

Votre voyage en quelques mots

Le 9 novembre 1989, tombe le mur de Berlin. La guerre froide s'estompe, la réunification s'annonce. En novembre 2019, nous avons fêté le trentième anniversaire de la chute du mur. Que reste-t-il du Berlin de ces temps-là ? Nous vous proposons une découverte historique, artistique et culturelle de Berlin, de l'Empire allemand à l'urbanisme contemporain d'une ville redevenue capitale, et quelle capitale ! Sur les traces de la partition.

Parmi les thèmes abordés au cours du voyage, citons notamment :

- Berlin capitale de la Prusse, capitale de l'Empire allemand
- Le moment de Weimar : l'échec de la démocratie et la croissance d'une ville lumière
- Berlin, capitale malgré elle du nazisme
- Une ville au coeur de la Guerre froide, entre RDA et RFA
- Le bilan de l'Allemagne unie : Berlin, une ville allemande ou un îlot en Allemagne ?

Les points forts

- des journées thématiques permettant de comprendre l'histoire tourmentée de Berlin au XXe siècle
- une pause gourmande au restaurant panoramique de la Tour de Télévision. Durant votre voyage, vous avez la possibilité, en option, d'assister à des concerts, opéras ou ballets. (Programme et tarifs sur demande).

Votre conférencier



Morgane Uberti

« De qui et de quoi sommes nous les contemporains ? »... Morgane Uberti regarde ce qui l'entoure comme un entrelacement de temps, plus ou moins proches, plus ou moins autres. Elle se nourrit des montages disparates qui font cohabiter les siècles, sensible à la poésie qu'ils inventent. Chercheuse, elle a travaillé dans divers centres de recherche à Hambourg, Berlin et Madrid sur les temporalités dans l'Antiquité tardive, et cède souvent à la tentation de l'art contemporain pour ouvrir ses conférences. Ses pas de côtés l'ont menée au commissariat d'une exposition à Madrid qui conciliait création contemporaine et Moyen Âge. Sur la route, elle se réjouit des rencontres avec ceux qui vivent et partagent les lieux qu'elle traverse. Parce que ces échanges ralentissent illusoirement le voyage et ancre la présence, ils sont les lucioles qui éclairent et donnent sens aux itinérances.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Berlin, le château de Charlottenburg

Vol Paris / Berlin sur compagnie régulière.

(Excursion en autocar - environ 90 km - visite sous forme de promenade à pied).

Déjeuner libre.

Nous visiterons nous nous rendrons au **château de Charlottenburg**. Dans le corps central du château, nous verrons les appartements de Frédéric Ier et de Sophie-Charlotte. Nous découvrirons ensuite le parc royal, qui présente aujourd'hui deux aspects essentiels de l'histoire des jardins : un parc à la française aménagé selon les plans de l'élève de Le Nôtre, Siméon Godeau, avec ses parterres de broderies, et un parc à l'anglaise dessiné par Peter Joseph Lenné au cours de la première moitié du XIXe siècle. (Le château de Charlottenburg remplace la visite du palais de Cecilienhof, actuellement fermé pour travaux de rénovation. Sa réouverture est prévue en 2027).

Nous rejoindrons ensuite Berlin et effectuerons un **tour panoramique** de la capitale.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit à Berlin.

Journée 2

Berlin face au nazisme et à la Shoah

(Journée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun)

Le matin, nous nous promènerons dans l'**ancien quartier juif à Scheunenviertel**. Nous y retrouverons des lieux évocateurs des communautés juives du Berlin d'avant-guerre : écoles, cimetières, synagogue, et un mémorial émouvant. Aujourd'hui le quartier, très vivant, abrite en partie des artistes, des "bobos" et de jeunes Berlinoises en quête de nouvelles façons de vivre.

Puis, nous nous rendrons au **mémorial de l'Holocauste** érigé en 2005 près de la porte de Brandebourg. Ce sera pour nous l'occasion d'évoquer les grands débats qui réunirent hommes politiques, artistes et urbanistes autour de l'idée de lieux de mémoire. Le **musée juif** nous surprendra par sa remarquable architecture contemporaine due à Daniel Libeskind, l'architecte de Ground Zero à New-York, et par ses collections qui illustrent l'importance de la présence juive en Allemagne, du troisième siècle à nos jours.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous verrons l'exposition en plein-air "**la Topographie de la terreur**", qui relate l'histoire du lieu qui fut le siège de la police secrète de 1933 à 1945. Nous parcourons ensuite le quartier qui l'entoure, où se trouvaient les hautes institutions nazies, notamment le Ministère de l'économie ou encore le siège de la Gestapo sur la **Niederkirchnerstrasse**. Non loin de là, se trouve encore l'**Anhalter Hochbunker**, cet ancien abri anti-aérien de la Deutsche Reichsbahn.

Dîner et nuit à Berlin.

Journée 3

Berlin dans la guerre froide et l'ancienne RDA

(Journée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun)

Ce matin, nous rejoindrons le **Mémorial soviétique du Treptower Park**, dédié aux combattants de l'Armée rouge tombés pendant la Seconde Guerre Mondiale, et décrypterons l'iconographie de ce monument symbolique des quartiers Est de la capitale. Puis, nous visiterons le **musée germano-russe Karlshorst** qui retrace l'histoire des relations germano-soviétiques entre 1917 et 1990, et plus particulièrement pendant la Seconde Guerre mondiale. Avant de rejoindre la Tour de télévision, nous marcherons dans **Karl Marx Allee** où se trouvent des bâtiments emblématiques de la RDA tels le cinéma international ou le restaurant Mockau.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous nous rendons au **musée de la RDA** de la Kulturbrauerei, dans le quartier de Prenzlauerberg, dont les collections illustrent la vie quotidienne et la culture populaire dans l'ancienne Allemagne de l'Est. Nous passerons devant le **Planetarium**, dernière construction de la RDA en 1987, avant d'atteindre le **quartier Carl Legien**, dont les bâtiments illustrent parfaitement le style architectural de la RDA. Sur le retour, nous nous arrêterons au **Palais des larmes**, ancien poste douanier où ont eu lieu de nombreux adieux et qui retrace aujourd'hui la vie quotidienne dans l'Allemagne divisée.

Pause gourmande au restaurant de la Tour de Télévision à 365 mètres de hauteur. Depuis cette tour, érigée entre 1965 et 1969 sur l'Alexanderplatz et orgueil de la RDA, une magnifique vue sur le centre historique s'offre au visiteur.

Dîner libre et nuit à Berlin.

Journée 4

Berlin dans la guerre froide, entre RDA et RFA

(Transferts en autocar le matin, puis journée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun)

Située dans l'ancien Ministère de la Sûreté de l'Etat, l'ancienne **prison de la Stasi** - police secrète de la RDA - fut le principal centre de détention provisoire pour les personnes soupçonnées de faire obstacle au régime communiste. Généralement assurée par un des anciens prisonniers, la visite de ce lieu apporte un éclairage sur les conditions de détention, les méthodes d'interrogatoire et les violences commises en vue d'obtenir des aveux.

Déjeuner au restaurant.

Nous irons ensuite découvrir le nouveau centre des affaires à **Potsdamer Platz**, créé sur un no man's land au pied de ce qui était le mur dans les années 90. Aujourd'hui s'élèvent sur cette place les créations d'architectes tels que Renzo Piano ou Arata Isoza. La **Sony Tower** de Helmut Jahn y fait notamment figure de vitrine de l'architecture avant-gardiste berlinoise (*visite extérieure*). A proximité nous découvrirons la **Philharmonie** (*visite extérieure*), inaugurée par Herbert von Karajan en 1963. Son architecte, Hans Sharoun, fut au cœur des innovations architecturales de la RFA dès les années 60 et son bâtiment ne manque pas d'intérêt. Nous rejoindrons enfin **Checkpoint Charlie**, unique passage "conservé" entre les secteurs soviétique et américain, autour duquel nous verrons différents lieux de mémoire.

Dîner libre et nuit à Berlin.

Journée 5

Le cimetière juif, East Side Gallery, Berlin après la Réunification, vol de retour à Paris

(Principaux transferts en autocar et visite sous forme de promenade à pied ou en transports en commun)

Aujourd'hui, nous nous rendons au **cimetière juif de Weissensee**, le plus grand cimetière juif d'Europe. Nous rejoindrons ensuite **East Side Gallery**, long pan de mur couvert de fresques et de graffitis et le mémorial du mur sur Bernauer Strasse. L'objectif de ce dernier jour est de découvrir les réalisations architecturales décidées au lendemain de la réunification et réalisées pour abriter les administrations, les ministères, les logements nécessaires à l'installation du gouvernement fédéral à Berlin. Les plus célèbres architectes ont été choisis tandis que les urbanistes réfléchissaient aux décisions d'aménagement du centre dans la continuité partielle avec le passé. Pour commencer, nous découvrirons le **Bundestag** avec sa coupole de verre et d'acier de trois mille mètres carrés qui surplombe le bâtiment (*visite extérieure*). Puis, nous découvrirons l'aménagement des rives de la Spree, quartier administratif qui abrite entre autres la **Chancellerie** (*visite extérieure*) et les bureaux des parlementaires, la restauration de la place de Paris encadrée des nouvelles ambassades de France, des USA et de Grande-Bretagne.

Déjeuner libre en cours de visite.

Puis, transfert à l'aéroport de Berlin (environs 25 km) et vol de retour pour Paris sur compagnie régulière.

N.B. : certaines visites au cœur de Berlin se feront à pied ou en transports en commun.

Départ du 21 août au 25 août 2026 (5 jours / 4 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS

NB : si vous souhaitez assister à des concerts, opéras ou ballets durant votre séjour, les places (catégorie et tarif) seront confirmées lors de la garantie du départ et/ou l'ouverture au public des réservations du spectacle. L'obtention des places nécessite parfois un ou plusieurs intermédiaires, ce qui implique un prix supérieur au prix public. Elles sont généralement non remboursables. Toute modification de programme et/ou de distribution ne peut faire l'objet d'aucune condition d'annulation. Par ailleurs, dans l'éventualité où le spectacle choisi serait au même horaire qu'un repas inclus au programme, la valeur du repas n'est pas remboursable.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

✓ Ces prix comprennent :

- le transport aérien sur vols réguliers
- les taxes d'aéroport
- les transferts aéroport / hôtel / aéroport en autocar privé, ainsi que pour certaines excursions
- l'hébergement en hôtel 4* avec petits déjeuners
- trois repas, hors boissons
- une pause gourmande à la Tour de télévision
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- les frais de transports en commun de la ville
- un système d'oreillettes pendant toute la durée du voyage pour un meilleur confort lors des visites (à partir de 10 personnes)
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- les boissons
- le port des bagages
- les opéras ou concerts en option (non remboursables sauf en cas d'annulation du voyage par Intermèdes)
- les dépenses d'ordre personnel
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- l'assurance optionnelle bagages, annulation et interruption de séjour

Hôtellerie (classification en normes locales)

• BERLIN - Maritim Pro Arte 4★

<https://www.maritim.com/fr/hotels/Allemagne/berlin-proarte-hotel/description-de-lhotel>

Idéal par sa situation centrale à proximité de la porte de Brandebourg et de la place des Gendarmes, ce bel hôtel présente un design contemporain.

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Autres départs

DATE	DURÉE	PRIX	CONFÉRENCIER
22/05/2026 - 26/05/2026	5j / 4n	Offre primo - 50 € 2 240 € / pers. 2 290 €	 Daniel Rakovsky

Informations pratiques - Allemagne

Office de tourisme : pour en savoir plus sur les [traditions et coutumes allemandes](#), et vous informer sur les villes et régions que vous avez choisi de visiter avec Intermèdes, le site de l'Office national allemand du tourisme www.germany.travel est un précieux outil d'information.

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour entrer et séjourner en Allemagne moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec l'Allemagne), il faudra demander un visa.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade d'Allemagne 13/15, avenue Franklin D.-Roosevelt 75008 Paris - Tel. : 01.53.83.45.00 - Site web : <http://www.paris.diplo.de/>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre l'Allemagne et la France.

Climat et températures : le climat de l'Allemagne est de type continental, froid l'hiver, chaud et sec l'été. Au printemps et à l'automne, la douceur s'installe et les températures avoisinent 15-20°C. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Argent : l'Allemagne fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Pourboires : Le pourboire pour les chauffeurs et les guides n'a aucun caractère d'obligation mais il est d'usage, lorsque vous en êtes satisfait, de donner environ 3 € par jour et par personne aux chauffeurs et 5 € par jour et par personne aux guides.

Electricité : le voltage et les prises sont identiques en Allemagne et en France.

Pour téléphoner en France : composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Bon à savoir : les restaurants ne servent pas d'eau en carafe. Si vous souhaitez disposer d'eau à table, il faut commander de l'eau minérale, moyennant un supplément, en précisant si vous la souhaitez plate ou gazeuse.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances

complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 Intermèdes - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet Intermèdes, ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.